



COMMUNE DE BELGEARD
CONSEIL MUNICIPAL DU 04 NOVEMBRE 2024

PROCÈS-VERBAL DE REUNION

Conseillers en exercice	14	L'an deux mil vingt-quatre, le 04 novembre à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la Commune de BELGEARD, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Pierre LELIEVRE, maire
Conseillers présents	11	
Quorum	8	
Affiché le :		

Présents : PROVOST Audrey, CAILLEAU Ludovic, HAMOND Gaëlle, BOUDONNET Fabrice, BEAUDOIN Fabienne, GOUGEON Sandrine, POULEYN Gilbert, FROMENTIN Jérôme, BEAUDET Julie, THOMAS Alain et LELIEVRE Jean-Pierre

Absents excusés : SZCZESNY Ludovic

Absents : BROCHARD Bernard, GUIHERY Jérôme

Secrétaire de séance : POULEYN Gilbert

Ordre du jour :

Le compte rendu du dernier conseil municipal du 13/09/2024 n'amène aucune observation, il est adopté à l'unanimité.

1. Validation linéaire de voirie pour DGF 2025
2. Mayenne Communauté : dispositif soutien aux communes pour les déchets abandonnés et vote pour les communes retenues projet terrain de foot synthétique
3. Travaux aménagement cour de l'école (plan projet)
4. Assainissement : synthèse du rapport d'étude préliminaire par SOGETI et choix prestataire pour enquêtes domiciliaires
5. Subventions : Comités des fêtes, UTAN et club de foot Belgeard-La Bazoge
6. Déclaration d'Intention d'Aliéner : 5 rue du Chanvre et 49 rue du Muguet
7. Projet travaux : église, chaudière école et salles communales
8. Projet acquisition de matériel : défibrillateur et équipement tonte
9. Contrat assurance prévoyance pour le personnel
10. Contrat assurance multirisques commune : proposition AXA
11. Questions diverses



PROCÈS-VERBAL DE REUNION

1. Validation linéaire de voirie pour DGF 2025

La dotation générale de fonctionnement (DGF) est calculée au prorata du linéaire cumulé de toutes les voies et chemins communaux. Il était important de mettre à jour le total mesuré qui se monte à 14.06 km. Le tableau détaillé sera envoyé en préfecture avec le détail pour chaque voie concernée.

Le conseil valide à l'unanimité le comptage actualisé.

2. Mayenne Communauté

2.1 Dispositif de soutien aux communes pour les déchets abandonnés

A la réunion des secrétaires de mairie du 14 novembre prochain, CITEO, éco-organisme en charge des emballages présentera le dispositif de soutien aux communes pour les déchets abandonnés. Une proposition est faite aux communes de moins de 5000 habitants, pour assurer leur mission de salubrité publique, d'un soutien financier de 0.9€ par habitant et d'un accès simplifié au dispositif. La convention est ensuite renouvelable pour 3 ans. Les modalités n'étant pas connus le conseil municipal délibérera lors de la prochaine réunion.

2.2 Vote pour les communes retenues projet terrain de foot synthétique

Monsieur Lelievre présente le projet de construction, financé par Mayenne Communauté à hauteur de 3 M€, de 4 terrains de football en revêtement synthétique permettant de jouer par tous les temps. Parmi tous les candidats, la priorité a été donné aux clubs les plus importants : Lassay-les-Château, Aron, Contest et Martigné. Tout aménagement supplémentaire est à la charge de la commune utilisatrice. Les terrains seront disponibles pour les autres clubs sur demande. La proposition est validée à l'unanimité pour le choix des clubs attributaires.

3. Travaux aménagement cour de l'école (plan projet)

Madame PROVOST présente le projet de Monsieur BRETON Clément qui a été commenté et validé lors de la réunion de restitution du 8 octobre à l'école en présence de tous les acteurs. Plusieurs devis sont demandés ou en réactualisation. Des contacts sont pris avec des sociétés pour les travaux de terrassement, à placer pendant les vacances scolaires. La réflexion reste ouverte pour l'aménagement de la pergola et le choix des plantations. Les plans définitifs sont disponibles en mairie.



PROCÈS-VERBAL DE REUNION

4. Assainissement : synthèse du rapport d'étude préliminaire par SOGETI et choix prestataire pour enquêtes domiciliaires

Monsieur POULEYN Gilbert fait un point d'avancement du projet. L'étude préliminaire du maître d'œuvre SOGETI est finalisée et a été présentée en mairie. Une version électronique est disponible pour les élus. Un tirage en papier est également disponible en mairie pour consultation sur place.

Le relevé topographique a été réalisé par KALIGEO et le rapport soumis le 14 octobre. SOGETI propose un devis pour les enquêtes domiciliaires (73) mais ne peut pas réaliser celles-ci avant début 2025. KALIGEO Mayenne a été contacté comme prestataire alternatif mais se désengage pour des raisons d'effectif insuffisant. Il est important de répondre à la mission avec tracé de plans précis des réseaux et devis détaillé des travaux à prévoir. Les sociétés VEOLIA et SUEZ ont décliné notre demande.

Le conseil opte pour privilégier la qualité de la réponse à la mission et prendra acte du délai de SOGETI si les consultations en cours n'aboutissent pas.

5. Subventions : Comités des fêtes, UTAN et club de foot Belgeard-La Bazoge

Après examen des documents reçus, le Conseil valide à l'unanimité les subventions pour l'année 2024 de :

- 100 € pour UTAN (Les Amis de la nature)
- 500 € pour le comité des fêtes
- 750 € pour le club de football La Bazoge-Belgeard

6. Déclaration d'Intention d'Aliéner :

Le Conseil déclare qu'il renonce au droit de préemption urbain et n'a pas l'intention d'aliéner les biens vendus :

- 5 rue du Chanvre
- 49 rue du Muguet

7. Projet travaux : église, chaudière école et salles communales

Monsieur Pouleyn et Madame Provost détaillent les différents contacts pour les travaux engagés :

- Eglise
Devis accepté et signifié à GOUGEON mais sans retour malgré une relance. Des travaux de réfection de l'enduit au plafond sont à prévoir.



PROCÈS-VERBAL DE REUNION

- Chaudière école

Un diagnostic thermique sur les bâtiments de l'école doit être établi. Gilbert POULEYN va prendre contact avec le thermicien de Mayenne Communauté, Joe WESTON.

- Salle communale

Seconde phase des travaux électriques à finir : relance ROBINO

Salle de l'Orée du Bois : Projet de pose d'un compteur électrique pour le logement. La mairie va faire une demande auprès d'Enedis pour estimer le coût d'installation d'un compteur individuel.

- Dégâts des eaux au 29A

Le chiffrage des dégâts a été fait par la compagnie d'assurances – Un remboursement partiel a été effectué à la locataire qui a rétrocédé cette somme à la commune. Elle quitte le logement au 21 novembre et ne pourra pas réaliser les travaux. La réfection sera réalisée en régie. Madame Provost se charge de l'achat de la peinture et d'un meuble de cuisine. Monsieur Pouleyn se charge du remplacement à l'identique du bloc évier complet.

- Barrières du terrain communal

L'agent technique termine la pose des barrières près des jeux pour enfants et réalisera un parterre avec divers végétaux.

8. Projet acquisition de matériel : défibrillateur et équipement tonte

Madame Provost précise que le défibrillateur (DAE) a été utilisé dernièrement lors d'une location de la salle communale. Un devis est en discussion pour changement des électrodes qui ont été déballées. Après discussion sur la pertinence d'achat d'un second DAE pour couvrir les périodes de carence après utilisation, le choix d'un équipement mobile est retenu. Un devis va être établi.

9. Contrat assurance prévoyance pour le personnel

Madame Douhet informe le conseil que suite au Conseil Social Territorial du CDG le 25/09/2024, la proposition du dernier conseil municipal du 13 octobre pour le choix de la PSC a été accepté. Pour rappel, le Conseil Municipal, après discussion et délibération, a opté pour :

- retenir un niveau de couverture à hauteur de 95 %
- participer au financement des garanties à hauteur de 50 % des cotisations



PROCÈS-VERBAL DE REUNION

10. Contrat d'assurance multirisques commune : proposition AXA

Monsieur le Maire et Madame BEAUDET présentent une proposition d'AXA pour la couverture des risques communaux (RC, bâtiments, véhicules, matériel). Bien que l'offre semble plus attractive, il est difficile de faire la part des choses entre les différentes clauses, réserves et franchises. Le Conseil décide à l'unanimité de conserver le contrat actuel chez Groupama.

11. Questions diverses

- **Colis des aînés** : La formule de l'an dernier sera reconduite pour 2024
- **Vœux du Maire** : Le Conseil est favorable avec un couplage sur une date du BAB en début d'année.
- **Décorations de Noël**. La date du 7 décembre est retenue. Concertation à faire avec le Comité des Fêtes
- **Ordinateur secrétariat** : le Conseil valide l'achat d'un ordinateur fixe suivant devis de TOMA Connect pour un montant de 1105 € TTC + Pack Office 2019 à 75 €, pour le remplacement du PC portable sur lequel travaille Christelle Viallatte
- Monsieur Lelièvre présente différents **devis pour l'acquisition d'un équipement plus performant pour la tonte** (LESIEUR, HUBER AGRI). Après débats, aucune option n'est retenue. La consultation se poursuit.
- Le CPIE fera **une action de présentation de la biodiversité en forêt de Bourgon** le 26 et 27 avril 2025. Un rapprochement avec l'école est souhaitable.
- Mme BEAUDET présente en détail les **différents devis de Bureau Concept pour le réaménagement de l'accueil, de la salle du conseil et du bureau du Maire**. Le choix du Conseil se porterait sur le plan version 02 avec un meuble semi circulaire. Le Conseil valide la décision de faire en priorité les travaux d'aménagement du secrétariat. Dans l'attente d'autres réponses sur le mobilier de bureau, il est décidé d'anticiper et de repeindre les murs.
- **Décision modificative budget principal** : suite à une modification du mode de versement du financement du SDIS (passage d'un versement annuel en lieu et place d'un versement mensuel et non prévu au budget) et en prévision de la fin d'année sur les dépenses des frais de personnel, les modifications suivantes sont proposées :

		Dépenses	Recettes
739211	Attribution de compensation	8000,00	
6411	Personnel titulaire	6000,00	0,00
6419	Remboursement sur rémunération du personnel		3000,00
741121	Dotation de solidarité rurale		11000,00
TOTAL de la décision modificative n° 2		14 000,00 €	14 000,00 €
Pour mémoire DM n° 1		0,00 €	0,00 €
Pour mémoire BP 2024		499 240,43 €	499 240,43 €
TOTAL section de fonctionnement après DM N°2		513 240,43 €	513 240,43 €



COMMUNE DE BELGEARD
CONSEIL MUNICIPAL DU 04 NOVEMBRE 2024

PROCÈS-VERBAL DE REUNION

Ces dépenses supplémentaires de 14k € sont couvertes par une dotation de solidarité rurale de 43 k€

Le conseil valide les modifications apportées

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 21h00.

La prochaine réunion est fixée au lundi 09 décembre à 18h30

Le secrétaire,

Gilbert POULEYN

Le maire,

Jean-Pierre LELIEVRE